



## CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

### LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

- POINT I :** Désignation d'un secrétaire de séance  
Délibération approuvée
- POINT II :** Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022  
Délibération approuvée
- POINT III :** Approbation de la convention régissant le service commun de prévention des risques professionnels  
Délibération approuvée
- POINT IV :** Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable  
L'assemblée en a pris connaissance
- POINT V :** Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement  
L'assemblée en a pris connaissance
- POINT VI :** Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets  
L'assemblée en a pris connaissance
- POINT VII :** Rapport d'activité de la Communauté de Communes Sundgau-exercice 2021  
L'assemblée en a pris connaissance
- POINT VIII :** Création d'emploi d'agents recenseurs et fixation de la rémunération de ces agents  
Délibération approuvée
- POINT IX :** Réhabilitation du bâtiment communal destiné à accueillir la nouvelle mairie : acquisition de matériel informatique et téléphonie  
Délibération approuvée
- POINT X :** Réhabilitation du bâtiment communal destiné à accueillir la nouvelle mairie : acceptation du devis pour l'installation de rayonnages dans la salle d'archives  
Délibération approuvée
- POINT XI :** Acceptation d'une donation de terrain portant rétablissement de l'emprise de la voie communale prolongeant la rue des Fleurs  
Délibération approuvée
- POINT XII :** Modification du nombre d'heures de service hebdomadaire d'un agent communal sous Contrat Unique d'Insertion (CUI)  
Délibération approuvée
- POINT XIII :** Convention de participation à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance du personnel communal – Avenant N°2  
Délibération approuvée
- POINT XIV :** Communications

HIRTZBACH, le 21 novembre 2022.



Le Maire,

Arsène SCHOENIG.